COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
TRAMOYES
Département de l'Ain

Le Mardi vingt-sept Mai deux mille quatorze, à vingt heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 21.05.2014

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19
Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - Mme FILLION Brigitte - Mme LACHENAL Hélène - M GOY André - M CURSIO Franck - Mme BELLEMIN Véronique - M DELOCHE Xavier - Mme NIQUE Corinne, Conseillers Municipaux.
Etaient excusés : M BONNET René - Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL Hélène - Mme MARTIN Isabelle
Procurations : Mme CHAIGNEAU Catherine à M BRUNET Jacques - Mme LACHENAL Hélène à Mme NOIRAY Valérie - Mme MARTIN Isabelle à Mme FAVROT Ginette -

A été nommé Secrétaire de Séance : - Mme OZGOZ Seher

N° 07.2014

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
Madame Seher OZGOZ est nommée à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 29 Avril 2014.
Après quelques modifications le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

* * *

Monsieur le Maire propose deux nouveaux points à l'ordre du jour :

ELECTIONS
- Désignation des commissaires titulaires et suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs
- Election des Membres appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public - Modification délibération exécutoire

Le nouvel Ordre du Jour est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29/04/2014

* * *

FINANCES
- Vote des Subventions attribuées aux divers organismes et associations

- Indemnités des Elus
- Affaire juridique - Modalités financières

APPEL D'OFFRES

- Travaux Parking de l'Ecole suite à la mise en place du nouveau Poste de relevage
- Rue des Dentines - Choix de la Maitrise d'Œuvre
- Travaux Assainissement divers

ELECTIONS

- Désignation des commissaires titulaires et suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs
- Election des Membres appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public

POUR INFO ET SUIVI

➢ **FINANCES**
- ❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission FINANCES

➢ **BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX**
- ❖ SALLE DES FETES
- ❖ Eglise - Marches et mise en place de la nouvelle statue
- ❖ Travaux divers

➢ **URBANISME**
- ❖ D.I.A - P.C – DP

➢ **SCOLAIRE / PERISCOLAIRE**
- ❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission SCOLAIRE / PERISCOLAIRE
- ❖ Informations diverses :
  - Suivi de la Prestation de service de livraison des repas au Restaurant Scolaire
  - Suivi de la Prestation de service du Périscolaire et Centre de Loisirs
  - Suite Aménagement des Rythmes Scolaires

➢ **VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC**
- ❖ Travaux enfouissement Rue des Pins
- ❖ Panneau lumineux
- ❖ Travaux de voirie et divers en cours
- ❖ Illuminations

➢ **ASSAINISSEMENT**
- ❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission ASSAINISSEMENT
- ❖ Travaux divers

➢ **INFOS, COMMUNICATIONS**
- ❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission INFO / COM
- ❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) du Comité VIVRE ENSEMBLE

➢ **QUESTIONS DIVERSES**

* * *

FINANCES

Dossier présenté et suivi par ***Mr Jean-François GEOFFRAY***

- **Vote des Subventions attribuées aux divers organismes et associations**

Il est procédé aux votes des taux et montants (en comparaison avec le budget 2013) des subventions attribuées aux divers organismes et associations. Il sera demandé l'an prochain aux associations des infos complémentaires concernant leurs activités.

01 /ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS ET ASSOCIATIONS/

VU la liste des organismes, Etablissements et Associations demandant une subvention pour l'année 2014 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et suivant l'avis de la Commission des Finances en date du 21 Mai dernier, décide d'octroyer les subventions suivantes :

- Tableau annexé

Le montant total octroyé pour les subventions aux divers organismes, établissements et associations est de 4 860.00 €uros.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser les paiements au compte 6574 du Budget Communal.

ANNEXE - Délibération N° 01 du 27.05.2014

SUBVENTIONS 2014

Associations communales	***2 600.00***
PETANQUE CLUB	300.00
SOU DES ECOLES	800.00
SPORTING CLUB PORTE DE L'AIN	1 500.00
Associations partenaires	***1 610.00***
ADAPA	100.00
ACADEMIE DE LA DOMBE	100.00
COLLEGE DE LA DOMBES FCPE	800.00
FSE FOYER COLLEGE DE LA DOMBES	310.00
PREVENTION ROUTIERE	100.00
CROIX ROUGE	200.00
Etablissements scolaires	***650.00***
BTP CFA APPRENTISSAGE	50.00
CECOF CFA	100.00
CHAMBRE DES METIERS BOURG EN BRESSE	250.00
CHAMBRE DES METIERS RHONE	150.00
MFR ST ROMAIN DE POPEY	50.00
MFR La Vernée - Péronnas	50.00
TOTAL GENERAL	**4 860.00**

- **Indemnités des Elus**

A la demande du Maire et suivant le barème en vigueur pour les indemnités des élus, il est demandé de réévaluer les taux.

Un large débat est commencé et se termine sur une décision de ne pas augmenter les indemnités des 5 adjoints. Plusieurs élus ont rappelé que l'augmentation n'était pas d'actualité et surtout en ce début de mandat. Le vote d'une augmentation des indemnités pourrait se reporter sur le Budget Primitif de 2015. A la question, pour ou contre l'augmentation des indemnités du Maire, il est fait un vote par 4 «Contre», 4 «Pour» et 10 «Absentions » sur la base des 15 élus présents et de 3 procurations.

Ce point n'a pas fait l'objet d'une délibération exécutoire

- **Affaire juridique - Modalités financières**

L'affaire des diffusions de tracts diffamatoires engendre des frais. Il est demandé au Conseil de délibérer pour les paiements et également pour les demandes de remboursement auprès des organismes d'assurances

02 /FRAIS DE JUSTICE - AFFAIRE DES DIFFUSIONS DE TRACTS/

Disponible en Mairie

03 /PROTECTION FONCTIONNELLE DE MONSIEUR LE MAIRE DE TRAMOYES/

Disponible en Mairie

04 /PROTECTION FONCTIONNELLE DE MONSIEUR LE MAIRE DE TRAMOYES/

Disponible en Mairie

05 /PROTECTION FONCTIONNELLE DE MONSIEUR LE 1ER ADJOINT/

Disponible en Mairie

06 /PROTECTION FONCTIONNELLE DE MONSIEUR LE 1ER ADJOINT/

Disponible en Mairie

APPEL D'OFFRES

- **Travaux Parking de l'Ecole suite à la mise en place du nouveau Poste de relevage**

  Dossier présenté et suivi par ***Mr Alain TOURNY***

Seulement deux devis sont reçus pour les travaux de rénovation du Parking de l'Ecole. Mr TOURNY signale qu'un 3ème devis devrait arriver prochainement. Le Conseil Municipal autorise le Maire suivant avis de la Commission Voirie de valider, après réception du 3ème devis, l'Entreprise la mieux disante. Le Conseil Municipal sera informé à une prochaine séance du choix réalisé.

- **Rue des Dentines - Choix de la Maitrise d'Œuvre**

  Dossier présenté et suivi par ***Mr Alain TOURNY***

Plusieurs devis sont proposés pour approbation.

07 /TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES DENTINES - CHOIX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE/

Dans le cadre des travaux de voirie de la 1ère Tranche Conditionnelle Rue des Dentines, Mr TOURNY Alain, 5ème Adjoint en charge du dossier, propose plusieurs offres pour la Maîtrise d'Œuvre relative au suivi de chantier et des opérations de réception du contrat de travaux avec l'Entreprise EIFFAGE retenue sur le Marché de Travaux.

Vu les Entreprises ayant répondu à l'offre et après étude, il propose de retenir la proposition de l'entreprise SEDIC présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de choisir l'Entreprise SEDIC pour un montant de 9 115 €uros HT pour la maitrise d'œuvre des 3 tranches conditionnelles de travaux de voirie Rue des Dentines :
  - Tranche conditionnelle 1 3 220.00 € HT
  - Tranche conditionnelle 2 3 220.00 € HT
  - Tranche conditionnelle 3 2 675.00 € HT

  Total 9 115.00 € HT soit 10 938.00 € TTC

  (Détails annexés)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette

ANNEXE - Délibération N° 07 du 27.05.2014

Désignation des prestations	Quantité	TVA	Prix unitaire		Total *	
			HT	TTC	HT	TTC
TRANCHE CONDITIONNELLE 1						
- DET	1	20 %	2 480.00 €	2 976.00 €	3 220.00 €	3 864.00 €
- AOR	1	20 %	740.00 €	888.00 €		
TRANCHE CONDITIONNELLE 2						
- DET	1	20 %	2 480.00 €	2 976.00 €	3 220.00 €	3 864.00 €
- AOR	1	20 %	740.00 €	888.00 €		
TRANCHE CONDITIONNELLE 3						
- DET	1	20 %	1 935.00 €	2 322.00 €	2 675.00 €	3 210.00 €
- AOR	1	20 %	740.00 €	888.00 €		
TOTAL GENERAL						
- DET	1	20 %	6 895.00 €	8 274.00 €	9 115.00 €	10 938.00 €
- AOR	1	20 %	2 220.00 €	2 664.00 €		

* Total = Prix unitaire X Quantité.

- **Travaux Assainissement divers**
  Dossier présenté et suivi par ***Mme Valérie NOIRAY***

Il est demandé au Conseil de délibérer pour faire des demandes de subventions auprès du Conseil Général de l'Ain et de l'Agence de l'Eau pour les travaux de réseaux d'assainissement à la Salle des Fêtes.

08 /TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SALLE DES FETES - DEMANDE DE SUBVENTION - CONSEIL GENERAL DE L'AIN ET AGENCE DE L'EAU/

Par délibération en date du 30 Mai 2011, la Commune a décidé le lancement d'un programme de rénovation extérieure et intérieure du bâtiment communal de la Salle des Fêtes. Cette démarche est motivée pour répondre aux besoins de l'accueil du public et à la sauvegarde du bâtiment. L'engagement porte sur des travaux comprenant :

- Les prestations intellectuelles, les façades, les murs, le plafond, la mise aux normes pour l'accueil du public, l'isolation phonique et thermique,…

Ces travaux de grande envergure sont en cours d'exécution et devraient se terminer avant la fin de cet été. Or après reconnaissance sur place, et suivant les travaux entrepris actuellement, il s'avère que des réseaux d'assainissement soient à créer pour un montant estimatif total HT de 31 409 €uros.

Afin de mener à bien cette opération supplémentaire et non prévue dans la demande de subvention initiale auprès du Conseil Général de l'Ain, le Maire expose de solliciter une nouvelle Subvention au taux maximum correspondant.

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à demander une Subvention auprès Conseil Général de l'Ain au taux maximum correspondant pour les travaux de réseaux d'assainissement

- Autorise Monsieur le Maire à demander une Subvention auprès de l'Agence de l'Eau au taux maximum correspondant pour les travaux de réseaux d'assainissement

- Autorise le Département à percevoir l'aide éventuelle attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Commune de TRAMOYES et à la lui reverser.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document devant intervenir pour finaliser cette demande.

- Demande, en justifiant et en motivant cette demande par le cas d'urgence des travaux d'assainissement dans le cadre du programme de rénovation de la Salle des Fêtes (travaux devant se terminer fin Juillet 2014), un démarrage anticipé des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

ELECTIONS

Dossier présenté et suivi par ***Mr le Maire***

- **Désignation des commissaires titulaires et suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs**

09 /COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS/

Le Maire précise au Conseil Municipal que suite aux élections municipales du 23 Avril dernier, il convient de procéder à l'élaboration d'une liste de propositions de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il rappelle que six commissaires titulaires sont désignés par le directeur des services fiscaux avec leurs six commissaires suppléants sur une liste de contribuables de nationalité française, dressée par le Conseil Municipal.

La désignation des commissaires titulaires et suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et aux diverses taxes soient équitablement représentées.

Monsieur le Maire donne lecture de la liste établie par ordre préférentiel.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et après avoir délibéré :

- **ARRETE** la liste de contribuables telle qu'annexée à la présente délibération.

ANNEXE - Délibération N° 09 du 27.05.2014

CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
M.	GEOFFRAY		JEAN-FRANCOIS	111 Impasse des Dentines	01390	TRAMOYES
M.	BRUNET		JACQUES	21 Impasse de la Poste	01390	TRAMOYES
M.	GRANGER		GERARD	Grange boule	01120	MONTLUEL
M.	NIQUE		PIERRE	86 rue Neuve	01390	TRAMOYES
M.	HERETE		GUY	891 route des Echets	01390	TRAMOYES
M.	LABERT		GERARD	64 rue des Rapettes	01390	TRAMOYES
M.	GOY		ANDRE	134 rue des Rapettes	01390	TRAMOYES
M.	DELOCHE		XAVIER	119 rue des Pins	01390	TRAMOYES
M.	SABATER		PATRICK	30 chemin du Colombier	01390	TRAMOYES
Mme	FAVROT	BRET	GINETTE	30 rue de l'Eglise	01390	TRAMOYES
Mme	OZGOZ	KARA	SEHER	268 rue du Marquis de Sallmard lot Grand Pré	01390	TRAMOYES
Mme	MARTIN		ISABELLE	384 rue du Port	01390	TRAMOYES
Mme	CARRY	MICHARD	HELENE	104 route des Echets	01390	TRAMOYES
M.	BARBET		SEBASTIEN	Les Echaneaux	01120	STE CROIX
Mme	PAVIOT	CROZE	CATHERINE	7 Impasse des Vavres	01390	TRAMOYES
Mme	BELLEMIN		VERONIQUE	156 rue des Rapettes	01390	TRAMOYES
Mme	NOIRAY	LEROY	VALERIE	198 Impasse des Irantelles	01390	TRAMOYES
M.	CURSIO		FRANCK	735 rue de Glétin	01390	TRAMOYES
Mme	FILLION	MATHIEU	BRIGITTE	151 rue de Claire Combe	01390	TRAMOYES
Mme	NIQUE	GODELLE	CORINNE	651 rue des Pins	01390	TRAMOYES
M	BONNET		RENE	693 rue de Gletin	01390	TRAMOYES
Mme	CHAIGNEAU	PACCALLET	CATHERINE	269 rue du Marquis de Sallmard les Alouettes	01390	TRAMOYES
Mme	LACHENAL	GAUTIER	HELENE	225 rue Neuve	01390	TRAMOYES
M	TOURNY		ALAIN	425 rue du Port	01390	TRAMOYES

- **Election des Membres appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public**

La Délibération du Conseil Municipal du 29 avril dernier doit être refaite pour procéder à l'élection que de 3 Membres titulaires (au lieu de 5 initialement) et 3 membres suppléants (au lieu de 5 initialement) pour siéger à la Commission de Délégation de Service Public.

10 /ELECTIONS DES MEMBRES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC/

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Avril 2014 à modifier ;
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5,
Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

- **DECIDE** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :
- **PROCLAME** élus les membres titulaires de la Commission de délégation de service public suivants :

•	Président :	Monsieur le Maire, membre d'office	
•	Membres titulaires :	Monsieur Jean-François GEOFFRAY	18 voix
		Madame Catherine CHAIGNEAU	18 voix
		Monsieur André GOY	18 voix
•	Membres suppléants :	Monsieur Jacques BRUNET	18 voix
		Monsieur Patrick SABATER	18 voix
		Madame Hélène LACHENAL	18 voix

Auront voix consultatives :
- Le responsable du service administratif ou technique compétent en charge du dossier si besoin.
- Une personne désignée par le Président de la Commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation (suivant les besoins).

- Le Comptable Public et un représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

* * *

POUR INFO ET SUIVI

➢ FINANCES

*Dossier présenté et suivi par **M. Jean-François GEOFFRAY***

❖ **Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission FINANCES**

M GEOFFRAY informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des élus municipaux et à une réunion avec la DGFIP un document explicatif sur les finances locales (modalités d'exécution, budgets,….) sera présenté en Commission Finances prochainement.

➢ BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX

*Dossier présenté et suivi par **Mr Jacques BRUNET***

❖ **SALLE DES FETES**

Le planning des travaux est toujours respecté. Un écran de vidéo projection est prévu suivant les prescriptions pour la projection de films « cinéma ». Un diagnostic sera réalisé prochainement pour la sécurité des vestiaires et suivant la réglementation en vigueur au niveau des effectifs à respecter.
Les plus et moins-values sont approximativement de l'ordre de 16 000 € et ne gèrent aucune opération supplémentaire au Budget de 2014.

❖ **Eglise - Marches et mise en place de la nouvelle statue**

Des devis sont toujours en attente afin de réaliser la réfection des marches. La mise en place de la nouvelle statue sur le parvis de l'église (pour un coût de ~400 €) serait réalisée après la rénovation des marches.

❖ **Travaux divers**

***Monument aux morts** - Il est proposé de rajouter des noms (recherches en cours des personnes décédées et concernées par les 2 guerres) et également de rénover les gravures pour un montant de 2 173.20 €. La réalisation de ces travaux est acceptée.*

***Ecole - Jeu de cour** - Le « Pont de Singe » est détérioré et suivant le devis de rénovation il est préférable d'acquérir un nouveau jeu de cour. A suivre suivant l'avis des enseignants de l'Ecole.*

➢ URBANISME

*Dossier présenté et suivi par **Mr Jacques BRUNET***

❖ P.C – DP - D.I.A

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
PC				
CHANAL	ROGER	252	IMPASSE EN GERMANY	MAISON INDIVIDUELLE
LAGAY MARIGLIANO		76	IMPASSE EN GERMANY	MAISON INDIVIDUELLE
DP				
France TELECOM				FRESQUE LOCAL TECHNIQUE
CORONADO	CHRISTIAN	260	RUE DE L'EGLISE	SUPPRESSION HAIES + MURS DE CLOTURE
DIAS ALVES			RUE DES ROSIERS	DIVISION TERRAINS POUR CONSTRUCTION
DONJON	JC	213	RUE CLAIRE COMBE	ABRI DE JARDIN
BAULMONT		335	RUE DE L'EGLISE	MUR DE CLOTURE
DIA				
GONIN	PIERRE	35	CHEMIN DU PUITS	119 680.00 €

❖ **Autres dossiers**

Un projet de construction d'habitation est en cours. La Commission Urbanisme en présence des promoteurs de ce dossier se réunira prochainement (Affaire BRUNAUD).

➢ SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

Dossier présenté et suivi par ***Mme Ginette FAVROT***

- **Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission SCOLAIRE / PERISCOLAIRE**

Commission Scolaire/Périscolaire du 14 Mai dernier.

Projet TAP le vendredi après-midi

Faisant suite au nouveau Décret, il est possible de mettre en place un après-midi de 3 heures d'activités au lieu de 4 heures par semaine réparties sur 4 jours. Il est proposé le vendredi.
Certains élus ne souhaitent pas cet après-midi du vendredi. L'allègement des jours scolaires est plus judicieux. Attention aux APC le soir car cela revient à donner une punition aux élèves retenus pour ce temps de travail alors que les camarades rentrent chez eux. Il faut également de penser à la gestion des déplacements dans les activités.
Il est rappelé à l'ensemble de la Commission les activités proposées par ALFA3A pour les TAP et les lieux disponibles à l'Ecole et autres (Terrain de foot) pour les mettre en place.

L'hypothèse 1 : 4 heures par semaine de TAP : Les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 15 h 45 à 16 h 45
Validée par le Rectorat en Décembre 2013.
Si ce choix est validé à nouveau, la Commune n'a rien à faire et on poursuit dans ce projet.
L'hypothèse 2 : 3 heures d'activités sur un après-midi (proposées le vendredi après-midi). Les Enseignants préconisent le lundi après-midi. Si ce choix est à valider, il faut penser au délai (avant le 6 Juin). Il est possible de faire une pré-validation au Conseil du 27 Mai et ensuite entériner le planning au Conseil d'Ecole du 3 Juin. A suivre sur ce point.

Le Maire et quelques membres de la Commission rencontrent La Directrice la semaine prochaine (Jeudi). Mais il semble que le lundi ne soit pas retenu par la Commission.
Autres points délicats sur ces 3 heures d'activités consécutives : Problèmes liés à l'attention des élèves. C'est long et ils risquent de ne pas être attentifs sur cette période.

RAPPELS :

- **REUNIONS :**

1- La réunion avec la Directrice est prévue le Lundi 2 Juin à 17 h 00 : FAVROT, GEOFFRAY, BELLEMIN, ALFA3A

2- La réunion de Conseil d'Ecole est prévue le Mardi 3 Juin à 20 h 00 : MERCANTI (signalé absent), FAVROT

3- La réunion avec les parents est prévue le Mardi 10 Juin à 20 h 00 : Commission + Parents + ALFA3A

- Explication aux parents des activités proposées, du planning et des tarifs appliqués
- Recrutement des animateurs
- Inscription pour Septembre jusqu'à la Toussaint - Proposition de pré-inscription pour avoir une estimation du nombre d'enfants à la rentrée dans ces activités.

- **Informations diverses :**

- Suivi de la Prestation de service de livraison des repas au Restaurant Scolaire

La procédure de mise en concurrence est en cours. La remise des offres par les entreprises candidates est prévue avant le Lundi 2 Juin à 18 h 00. L'ouverture des plis sera réalisée en Commission d'Appel d'Offres le Mardi 3 Juin.

- Suivi de la Prestation de service du Périscolaire et Centre de Loisirs

Une convention d 'association pour la rentrée scolaire de 2014/2015 sera validée fin Juin.

- Suite Aménagement des Rythmes Scolaires

-Une convention d 'association pour la gestion des TAP à la rentrée scolaire de 2014/2015 sera validée fin Juin.
-ALFA3A demande un local pour installer le bureau de la coordinatrice des TAP. La classe de maternelle non utilisée à la rentrée prochaine sera mise à leur disposition. L'aménagement devra être modulable dans la mesure où cette classe doit pouvoir se libérer rapidement si besoin était au cours de l'année et ou des prochaines années.

➢ VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC

Dossier présenté et suivi par ***Mr Alain TOURNY***

❖ **Travaux enfouissement Rue des Pins**

La première réunion de chantier aura lieu demain matin. Une signalétique sera mise en place afin de réaliser les déviations adéquates.

❖ **Panneau lumineux**

Mr TOURNY informe qu'il a 4 devis en sa possession mais qu'il est difficile de faire un choix. En effet, les choix et options techniques d'un panneau lumineux sont si nombreux qu'il est demandé à ce que soit fait une réunion entre les Commissions Voirie et «Vivre Ensemble» pour valider les besoins réels.
A suivre si la CCMP peut octroyer une aide financière pour l'achat d'un panneau.

❖ **Travaux de voirie et divers en cours**

Rien de particulier à signaler.

❖ **Illuminations**

Le recensement des besoins en illumination pour les fêtes de fin d'année sera réalisé par la Commission « Vivre Ensemble »

❖ **Route des Echets**

Un revêtement va être réalisé par la DDT. Il sera donc prévu une ouverture de la Route pour l'extension des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales dans le cadre d'un projet du Lotissement Grosbon. En attente d'un 3ème devis, le Conseil Municipal autorise le Maire avec l'avis de la Commission Voirie pour valider l'entreprise la mieux disante. Le Conseil Municipal sera informé à une prochaine séance du choix réalisé.

➢ ASSAINISSEMENT

Dossier présenté et suivi par ***Mme Valérie NOIRAY***

❖ **Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission ASSAINISSEMENT**

-Maintenance électromécanique des installations de traitement des eaux usées de la Commune de Tramoyes

La procédure de mise en concurrence est en cours. La remise des offres par les entreprises candidates est prévue avant le Lundi 2 Juin à 18 h 00. L'ouverture des plis sera réalisée en Commission d'Appel d'Offres le Mardi 3 Juin.

❖ **Travaux divers**

Rien de particulier à signaler.

➢ INFOS, COMMUNICATIONS

- **Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) de la Commission INFO / COM**
  Dossier présenté et suivi par ***Mme Brigitte FILLION***

Le premier bulletin «Le Petit Tramoyen» avec la nouvelle équipe municipale sera imprimé et distribué avant le 12 Juin prochain. Il est rappelé qu'il faudra penser dès maintenant à donner toutes les informations et articles à Mme FILLION en prévision de l'édition du bulletin du mois d'Août. Ce bulletin est ouvert à toutes suggestions. Prévoir également l'agenda des associations. Le Site Internet communal devrait bénéficier d'un « lifting » dans son ensemble afin de le moderniser et le rendre plus attractif à la lecture.

- **Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) du Comité VIVRE ENSEMBLE**
  Dossier présenté et suivi par ***Mr Franck CURSIO***

Le Comité prépare l'organisation des manifestations des 5, 6 et 7 Septembre prochain :

Vendredi 5 septembre :
- Inauguration salle des fêtes
Samedi 6 septembre : Fête du Village
- Forum des associations (lieu SdF)
- Pique-Nique au cœur du village
- Animations et jeux divers dans la journée
- Buvette
Dimanche 7 septembre :
- Randonnées pédestres autour du village

➢ QUESTIONS DIVERSES

Mme NOIRAY *- La visite de la station d'épuration est reportée au Samedi 14 Juin à 10 h 00.*
En prévision des Journées du Patrimoines. Il est proposé de faire visiter la Mairie. Une exposition sur l'histoire du bâtiment (photos, dessins,…) est prévue ainsi qu'un explicatif « A quoi sert une Mairie ? »
Les recherches dans les archives seront réalisées par Mme NOIRAY et Mme Corinne NIQUE
M GOY *- Il informe qu'il y aura un séminaire, pour l'ensemble des élus, par la CCMP le 5 Juillet prochain.*
Il demande également, qu'il soit fait retour des comptes rendus et informations de la CCMP.

FIN DE SEANCE à 00 h 07